

EMM de Nantes		STAGES
---------------	--	--------

FORMATION	MEDICAL 2 INITIAL
-----------	--------------------------

Référentiels	Règle VI/4 paragraphe 2 de la Convention STCW – Arrêté du 2 juillet 1999.
Public cible	Personnes chargées d'assurer la responsabilité des soins médicaux à bord des navires de commerce de jauge inférieure à 500 UMS et ne s'éloignant pas à plus de 200 milles des côtes et à bord des navires de plaisance armés avec un rôle d'équipage.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquérir les compétences nécessaires aux tâches complémentaires aux premiers secours. ➤ Acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre des soins élémentaires. ➤ Acquérir les compétences nécessaires à la consultation télé-médicale.
Pré- requis	Aucun.
Méthode pédagogique	Méthode théorique et active avec mise en pratique.
Formateurs	Les intervenants sont experts dans leur domaine de compétence et qualifiés en ce qui concerne la formation médicale urgente et maritime.
Durée	48 heures – 6,5 jours
Nombre de stagiaires	Entre 6 et 10
Responsable pédagogique	Centre National de Protection et de Prévention – Service de Santé des Gens de Mer (DRAM Nantes) – Centre de Consultations Médicales Maritimes (CHU Toulouse).
Contact	Rose-Marie PRUD'HOMME : rose-marie.prudhomme@hydro-nantes.org